

Le thésaurus Sciences et action sociales est constitué de plusieurs documents :

- Introduction
- Tome 1 : liste alphabétique structurée
- Tome 2 : liste hiérarchique (par champ sémantique)
- Tome 3 : liste permutée
- Liste annexe de termes géographiques et règles d'écriture

Conditions d'utilisation

Le thésaurus Sciences et action sociales du réseau documentaire PRISME peut être librement utilisé dans les institutions adhérentes au réseau, à jour de leur cotisation annuelle, dans sa version papier ou PDF ainsi que dans sa version électronique.

Toute utilisation par d'autres institutions ou organismes devra avoir fait préalablement l'objet d'une autorisation expresse du réseau PRISME, qui en déterminera les conditions. En cas de perte du statut d'adhérent au réseau PRISME, il revient à l'institution concernée de demander expressément au réseau PRISME l'autorisation de pouvoir continuer à utiliser le thésaurus ; le réseau PRISME déterminera les conditions auxquelles sera consentie la poursuite de ce droit d'usage.

Le droit d'usage consenti est limité à une utilisation strictement non commerciale et n'autorise l'utilisateur à aucune cession ou diffusion à des tiers, même à titre gratuit.

L'utilisation du thésaurus n'entraîne aucune obligation, de quelconque nature, présente et à venir, pour le réseau documentaire PRISME.

L'utilisateur s'engage à ne pas modifier ou altérer d'une quelconque façon l'œuvre intellectuelle que constitue le thésaurus. Il lui est également fait obligation de faire mention, en toutes circonstances et utilisations, de l'origine du thésaurus.

Par le seul fait de recevoir et/ou d'utiliser tout ou partie du thésaurus Sciences et action sociales, l'utilisateur est réputé connaître et avoir accepté ces conditions d'utilisation.

L'usage du thésaurus Sciences et action sociales par les sociétés qui commercialisent des logiciels documentaires ou d'autres produits utilisant le thésaurus et qui souhaitent faire valoir auprès de leur clientèle le fait qu'elles supportent cet outil, est soumis à la passation d'un contrat avec le réseau documentaire PRISME.

Elaboré par la commission Langage documentaire, groupe de travail du réseau PRISME, le thésaurus constitue pour les documentalistes du réseau, et plus spécifiquement pour les producteurs de la base de données PRISME, un langage commun d'indexation des documents qui composent leurs fonds ainsi que la base de données documentaires Prisme. Au-delà de ce premier apport, il facilite l'échange de notices au sein du réseau, permettant la mutualisation du travail.

Rappelons que ce thésaurus a été initié par des documentalistes, dès 1976. Ces professionnels ont pris en compte la diversité et les spécificités disciplinaires, administratives, et théoriques, des vocabulaires utilisés au sein des organismes du champ social.

Le thésaurus recouvre les champs d'étude des centres de formation de travailleurs sociaux, et plus largement ceux du médico-social. En effet, la diffusion du thésaurus s'étend au-delà des adhérents du réseau Prisme, auprès d'organismes chargés d'une grande variété de missions au sein du secteur social (documentation et formation en premier lieu, mais aussi administration, gestion, recherche etc.).

La structuration, la réalisation et la mise à jour continue du thésaurus ont été menées par la Commission Langage documentaire en lien avec la Commission Producteurs du réseau. Celle-ci identifie et propose les nouveaux concepts utiles à l'indexation. Ces termes, les candidats descripteurs (CD *¹), sont examinés par la Commission Langage documentaire, puis font l'objet d'une validation et d'une intégration éventuelles dans le thésaurus.

En 2006, l'association Prisme a lancé la restructuration du thésaurus sur la base de sa version 2002. Jusqu'à cette date, les descripteurs (DE*) étaient répartis en 43 champs sémantiques*. Le thésaurus présentait des problèmes de structure. La polyhiérarchie induisait le rattachement de certains termes spécifiques* à plusieurs termes génériques* se trouvant dans des champs sémantiques différents. De plus, le thésaurus était pauvre en relations d'association (TA*). Ces termes associés* étaient souvent situés dans un même champ sémantique et rarement réciproques. Par ailleurs, de nombreux termes n'étaient pas hiérarchisés. Pour ces raisons, le choix de la mono-hiérarchie s'est imposé lors de la restructuration, d'autant plus que la plupart des logiciels documentaires n'acceptent que les thésaurus mono-hiérarchiques.

¹ Note : Les termes suivis d'un * sont définis dans le lexique en fin de présentation

- La simplification de l'outil ;
- La mise en conformité avec les normes actuelles ;
- L'intégration informatique ;
- L'enrichissement en synonymes et en notes d'application (NA*);
- La non-intégration de DE très spécifiques. Cependant, afin de permettre aux centres utilisateurs d'approfondir plus finement certains termes en fonction de leurs besoins particuliers, il sera loisible aux indexeurs de créer des candidats descripteurs (CD).

Par exemple :

DIETETIQUE
COMPOSITION DES ALIMENTS
GLUCIDE (candidat)
LIPIDE (candidat)

- La liste des candidats pourra être transmise à l'aide du formulaire de filtre* des candidats*, à la Commission Langage pour validation ultérieure éventuelle.
- Pour les producteurs :
les candidats ne seront utilisés en aucun cas pour l'indexation des notices produites pour la base PRISME tant qu'ils ne seront pas validés par la Commission Langage et intégrés au thésaurus commun.

L'architecture générale du thésaurus de 2002 a été considérablement modifiée par une réduction du nombre de champs sémantiques qui sont passés de 43 à 20. Un travail a été réalisé sur la cohérence interne de chaque champ sémantique. **Les noms des champs ne peuvent pas être utilisés comme descripteurs.**

Liste des champs sémantiques retenus dans cette nouvelle version :

- CIVILISATION – RELIGION
- COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES
- CULTURE – LOISIRS
- DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE
- DROIT – JUSTICE
- ECONOMIE – GESTION
- EDUCATION – ENSEIGNEMENT – PEDAGOGIE
- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
- ENVIRONNEMENT SOCIAL ET LIEN SOCIAL
- EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX
- HANDICAP – DEFICIENCE
- POLITIQUE SOCIALE ET ACTION SOCIALE
- POPULATION – DEMOGRAPHIE
- PSYCHOLOGIE – PSYCHANALYSE

- QUOTIDIEN
- SANTE – MALADIE
- SCIENCES ET RECHERCHE
- TRAVAIL SOCIAL ET INTERVENTION SOCIALE
- VIE ET FORMATION PROFESSIONNELLES
- VIE POLITIQUE – ADMINISTRATION

La nouvelle version du thésaurus compte **2 160 descripteurs*** et 12 termes relais*.

Des listes annexes* ont été créées, d'autres pourront être ajoutées si nécessaire (liste de termes géographiques, par exemple)

- Liste des mots-outils*.
- Liste des professions, statuts et catégories socio-professionnelles.
- Liste des titres, diplômes et certificats.

De plus, les listes annexes contiennent **218 termes**.

Face aux difficultés de choix concernant les personnes physiques à sélectionner, il a été décidé de ne pas créer de liste de noms propres. Cependant, dans le cadre de l'échange de notices, une **norme d'écriture est préconisée pour les noms propres : NOM Prénom**

- **Règles de présentation des sigles** : de manière générale, le sigle est descripteur et son développé est mis en synonyme.

Exemple : PACS employé pour -EP*- *Pacte Civil de Solidarité*.

Mais pour les sigles considérés comme peu connus, le descripteur est indiqué dans sa forme développée, avec le sigle en synonyme.

Exemple : CVS : employer -EM*- CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Enfin pour les sigles pour lesquels existe un risque de confusion, le descripteur retenu est la forme développée.

Exemple : ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE pour éviter la confusion avec ARS : employé pour -EP- *Agence Régionale de Santé*.

Dans de tels cas, la création du sigle en synonyme n'est pas systématique afin d'éviter la présence dans le thésaurus de deux sigles identiques correspondant à deux descripteurs différents.

- **Décision concernant les post- et pré-coordinations** : la précoordination fait augmenter le nombre de descripteurs, mais améliore la précision des résultats à la recherche, compte tenu de la construction de la langue française : à titre indicatif, le taux de précoordination dans les thésaurii français est de 1,8 environ. L'utilisation de la postcoordination à bon escient permet de baisser le nombre de descripteurs d'un thésaurus.

Partant de ces principes, la Commission Langage documentaire a eu une démarche pragmatique, en tenant compte des pratiques des usagers du thésaurus. Les précoordinations peu employées et pour lesquelles les descripteurs les composant existaient dans le thésaurus ont été supprimées (ex : ENFANT MALADE remplacé par ENFANT + MALADIE). Les précoordinations très employées ont été conservées, même lorsque les DE les composant existent par ailleurs dans le thésaurus où ils conservent leur utilité pris séparément (ex : ENFANT HANDICAPE).

- **Création de termes relais**. Les termes relais sont identifiables par leurs mises entre

accolades. Ce ne sont pas des DE -ils ne doivent pas être utilisés pour l'indexation- mais ils sont indispensables pour la hiérarchisation des champs sémantiques.

Exemple :

```

. . {TYPE DE TRAVAIL}
. . . . TELETRAVAIL
. . . . TRAVAIL A DOMICILE
. . . . TRAVAIL DE NUIT
. . . . TRAVAIL MANUEL
. . . . TRAVAIL POSTE
. . . . TRAVAIL TEMPORAIRE
. . . . TRAVAIL SAISONNIER

```

- **Normalisation de l'écriture des DE :**

⇒ Utilisation systématique du singulier, sauf quand l'usage impose le pluriel.

Exemple : DROITS DE L'HOMME

⇒ Utilisation du masculin.

Exemple : ADOLESCENT EP *adolescente*

⇒ Tirets dans les DE : la règle retenue pour l'écriture des descripteurs avec tiret est l'application de la forme indiquée dans le dictionnaire (*en l'occurrence Le Petit Robert*) ; la seconde forme a été systématiquement précisée en synonyme pour permettre la remontée de résultats dans les recherches.

Exemples :

- *Premier cas de figure*

Descripteur : AUTOMUTILATION – EP : *auto-mutilation*

Si le terme ne figure pas dans le dictionnaire, la règle appliquée est celle-ci : forme avec tiret en descripteur, forme sans tiret en synonyme. Ce choix a été dicté par certaines contraintes techniques liées aux logiciels utilisés dans le réseau.

- *Second cas de figure*

Descripteur : PRE-ADOLESCENT – EP : *pré adolescent*

⇒ Traitement des termes dont le sens est proche, pour ne garder qu'un seul descripteur pour un concept, en privilégiant le terme le plus générique ou le plus actuel. 320 termes ont ainsi été transformés en synonymes.

Exemple : *esclavage* EM TRAFIC D'ETRE HUMAIN

⇒ Certains descripteurs qui ne sont plus utilisés (termes désuets, dispositifs dont la dénomination a changé, etc.) ont été conservés pour permettre les recherches de type historique.

Des notes d'application* ont été ajoutées pour préciser depuis quelle date le terme désuet n'est plus utilisé.

Exemple**DASS**

NA : Remplacée depuis avril 2010 par les ARS pour les compétences sanitaires (et la DRJSCS), les DCS (*Directions de la Cohésion Sociale*) pour l'action sociale, et les DIDAMS (*Directions Départementales des Actions Médico Sociales*).

⇒ Dans certains cas, ce sont des termes contraires pour lesquels une relation de synonymie a été établie.

Exemple : *légalité* : EM ILLEGALITE ; MATURITE : EP *immaturité*

⇒ Suppression de termes : certains DE polysémiques, très peu employés ou trop éloignés du champ médico-social ont été supprimés. Enfin, d'autres termes précoordonnés ont été supprimés au profit de la post-coordination.

Exemples :

Voile : terme polysémique supprimé au profit de SPORT AQUATIQUE ou VOILE RELIGIEUX en fonction du sens.

Imprimerie : supprimé et non remplacé car peu utilisé et éloigné du champ médico-social.

Etudiant étranger : supprimé et remplacé par la post-coordination ETUDIANT + ETRANGER

⇒ Lorsque les risques de confusion lors de la recherche ou de l'indexation étaient trop importants entre la période de la vie (*adolescence*) et la personne (ADOLESCENT), la personne a été privilégiée plutôt que la période.

⇒ Enfin, dans certains cas, un regroupement des concepts sous forme thématique a pu être privilégié (en remplacement du regroupement hiérarchique des concepts qui prévaut dans ce thésaurus).

Exemple :

- . FORMATION PROFESSIONNELLE
- . . CONGE DE FORMATION
- . . CREDIT FORMATION
- . . DIF
- . . FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- . . . FORMATION DE FORMATEUR
- . . MEMOIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
- . . OPCA
- . . ORGANISME DE FORMATION
- . . . AFPA
- . . . GRETA
- . . . IRTS
- . . PLAN DE FORMATION
- . . PROFESSIONNALISATION
- . . . APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL
- . . . CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
- . . . PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES
- STAGE DE MISE A NIVEAU
- . . . QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
- NIVEAU DE QUALIFICATION
- VAE

⇒ Des termes associés, quasi inexistantes et rarement réciproques dans la précédente version, ont été créés afin d'enrichir les possibilités de recherche et de réduire les risques d'erreur d'indexation.

Exemple :

ALIMENTATION a pour TA DIETETIQUE et réciproquement.

1) Modes de représentation du thésaurus :

La norme AFNOR Z47-100, en vigueur lors de la restructuration, détermine les modes de représentation du thésaurus. Précisément, sont fournis :

- **Une liste alphabétique structurée** qui comporte tous les termes (descripteurs et non-descripteurs*) par ordre alphabétique.

Sous chaque descripteur est indiqué : son champ sémantique (CS*), s'il y a lieu, sa note d'application (NA), les non-descripteurs équivalents (EM ou EP), le descripteur générique (TG*), le(s) descripteur(s) spécifique(s) (TS*) et le(s) descripteur(s) associé(s) (TA).

ACCUEIL FAMILIAL

NA : Solution d'hébergement pour personnes dépendantes. A distinguer de PLACEMENT FAMILIAL.
CS : POLITIQUE SOCIALE ET ACTION SOCIALE
TS : ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE
TS : FAMILLE D'ACCUEIL
TA : PLACEMENT FAMILIAL

Présentation d'un descripteur

EDUCATION CIVIQUE

EP : *instruction civique*
TG : EDUCATION
TA : CIVISME

Présentation d'un synonyme (non-descripteur)

instruction civique

EM : EDUCATION CIVIQUE

- **Une liste hiérarchique** : structurée par champ sémantique, elle ne comporte que les descripteurs classés par ordre alphabétique et dont chaque niveau hiérarchique sera marqué par un décalage vers la droite. La hiérarchie atteint jusqu'à six niveaux.

```

. ECONOMIE
. . {SECTEUR ECONOMIQUE}
. . . SECTEUR PRIMAIRE
. . . . AGRICULTURE
. . . . HORTICULTURE
. . . SECTEUR SECONDAIRE
. . . . ARTISANAT
. . . . ENERGIE
. . . . INDUSTRIE
. . . SECTEUR TERTIAIRE
. . . . ACTIVITE DE SERVICE
. . . . . BANQUE
. . . . . COMMERCE

```


- **Une liste permutée** (index KWIC : Key-Words In Context) qui comporte l'ensemble des termes présents dans le thésaurus (descripteurs et non-descripteurs...) par ordre alphabétique de tous leurs composants.

ETUDE DE CAS

<i>cas social</i>EM :	<u>INADAPTATION SOCIALE</u>
<i>case-studies</i>EM :	<u>MONOGRAPHIE</u>
<i>analyse de cas</i>EM :	<u>ETUDE DE CAS</u>
<i>case-work</i>EM :	<u>ISAP</u>

2) Quelques conseils d'indexation

Selon l'AFNOR, l'indexation est l'opération qui consiste à décrire et à caractériser un document à l'aide de représentations des concepts contenus dans un document, c'est-à-dire à transcrire en langage documentaire les concepts après les avoir extraits du document par une analyse (norme AFNOR Z47-101-2).

La politique d'indexation doit être définie à l'intérieur du service de documentation de manière à trouver un équilibre selon le degré de spécialisation de celui-ci. Plus l'indexation est fine, c'est-à-dire plus les concepts sont détaillés, plus elle permet une recherche documentaire élaborée.

L'utilisation systématique de termes de 1er niveau (par exemple PERINATALITE) risque de provoquer du « bruit » (obtention de données hors sujet lors d'une interrogation) lors des recherches. Les notices abordant les concepts de PREPARATION A L'ACCOUCHEMENT comme celles évoquant la FECONDATION IN-VITRO feront partie des résultats de recherche.

A l'inverse, une indexation trop fine peut engendrer du « silence » (ensemble des documents pertinents qui n'ont pas été retrouvés lors d'une interrogation).

Selon les logiciels, l'utilisation des fonctionnalités d'autopostage peut aider l'utilisateur à limiter le bruit ou le silence lors de sa recherche.

Autopostage : Cette fonction permet d'exploiter de manière automatique les relations existant entre les termes du thésaurus afin d'étendre la recherche. Il existe trois types d'autopostage :

- Autopostage ascendant

Consiste à remonter dans l'arborescence pour exploiter les termes génériques d'un descripteur. Cela permet d'obtenir des documents traitant du sujet choisi ou de sujets plus généraux.

Exemple : On a dans le thésaurus l'arborescence suivante :

- . PSYCHOMETRIE
- . . TEST D'APTITUDE
- . . . TEST DE DEVELOPPEMENT
- . . . TEST D'INTELLIGENCE

En recherchant sur TEST D'INTELLIGENCE, on obtient uniquement les documents indexés avec le descripteur TEST D'INTELLIGENCE.

Avec un autopostage ascendant sur un niveau, on obtiendra les documents traitant de TEST D'INTELLIGENCE ou de TEST D'APTITUDE.

Avec un autopostage ascendant sur deux niveaux, on obtiendra les documents traitant de PSYCHOMETRIE ou de TEST D'APTITUDE ou de TEST D'INTELLIGENCE.

Avec un autopostage ascendant sur tous les niveaux, on remontera jusqu'au plus haut niveau de l'arborescence.

- Autopostage descendant

Consiste à descendre dans l'arborescence pour exploiter les termes spécifiques d'un descripteur. Cela permet d'obtenir des documents traitant du sujet choisi ou de sujets plus précis.

Exemple :

- . PSYCHOMETRIE
- . . TEST D'APTITUDE
- . . . TEST DE DEVELOPPEMENT
- . . . TEST D'INTELLIGENCE

En recherchant sur PSYCHOMETRIE, on obtient uniquement les documents indexés avec le terme PSYCHOMETRIE.

Avec un autopostage descendant sur un niveau, on obtiendra les documents traitant de PSYCHOMETRIE ou de TEST D'APTITUDE.

Avec un autopostage descendant sur deux niveaux, on obtiendra les documents traitant de PSYCHOMETRIE, de TEST D'APTITUDE ou de TEST DE DEVELOPPEMENT ou de TEST D'INTELLIGENCE.

Avec un autopostage descendant sur tous les niveaux, on exploitera toute l'arborescence descendante d'un terme.

- Autopostage sur les termes associés

Consiste à rechercher sur les termes voisins d'un descripteur pour exploiter ses termes associés placés dans des champs sémantiques différents.

Exemple :

ABANDONNISME
TG : PSYCHOPATHOLOGIE
TA : ATTACHEMENT
TA : ENFANT ABANDONNE

En recherchant sur ABANDONNISME, qui est une pathologie psychique et qui se trouve donc dans le champ sémantique Santé-Maladie, l'autopostage sur les termes associés permet d'obtenir des documents traitant d'ENFANT ABANDONNE (champ sémantique Travail social et intervention sociale) ou d'ATTACHEMENT (champ sémantique Psychologie-Psychanalyse).

3) Eléments statistiques

Champs sémantiques	Nombre de descripteurs / termes relais
CIVILISATION – RELIGION	48 descripteurs
COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES	91 descripteurs
CULTURE – LOISIRS	87 descripteurs et 1 terme relais
DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE	100 descripteurs
DROIT-JUSTICE	232 descripteurs et 1 terme relais
ECONOMIE – GESTION	96 descripteurs et 2 termes relais
EDUCATION – ENSEIGNEMENT – PEDAGOGIE	140 descripteurs
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	54 descripteurs
ENVIRONNEMENT SOCIAL ET LIEN SOCIAL	111 descripteurs
EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL	66 descripteurs et 1 terme relais
HANDICAP - DEFICIENCE	57 descripteurs et 1 terme relais
POLITIQUE SOCIALE ET ACTION SOCIALE	136 descripteurs et 1 terme relais
POPULATION – DEMOGRAPHIE	101 descripteurs et 1 terme relais
PSYCHOLOGIE – PSYCHANALYSE	142 descripteurs et 1 terme relais
QUOTIDIEN	41 descripteurs
SANTE - MALADIE	270 descripteurs et 2 termes relais
SCIENCE ET RECHERCHE	93 descripteurs
TRAVAIL SOCIAL ET INTERVENTION SOCIALE	75 descripteurs
VIE POLITIQUE – ADMINISTRATION	80 descripteurs
VIE ET FORMATION PROFESSIONNELLES	140 descripteurs et 1 terme relais

Listes annexes	Nombre de termes
Mots-outils	101 termes
Professions, statuts et catégories socio-professionnelles	96 termes
Titres, diplômes et certificats	21 termes

Autres statistiques	Nombre de termes
Synonymes devenus descripteurs	6 termes
Descripteurs supprimés	168 termes
Descripteur scindé en deux	1 terme
Changement d'écriture	11 termes
Nouveaux descripteurs intégrés au thésaurus	202 termes
Notes d'application	111
Synonymes	1 108 termes
Termes relais	12 termes

Les champs sémantiques de ce thésaurus (hors listes annexes) contiennent :

- 245 descripteurs maîtres (niveau 1)
- 867 descripteurs de niveau 2
- 704 descripteurs de niveau 3
- 248 descripteurs de niveau 4
- 88 descripteurs de niveau 5
- 19 descripteurs de niveau 6

Les listes annexes contiennent :

- 218 descripteurs

Note importante : Une **liste annexe de termes géographiques** n'a pu être intégrée au thésaurus dans sa version électronique. Cependant, elle a été élaborée par un groupe de travail et sera transmise aux utilisateurs du thésaurus Prisme qui devront la **saisir manuellement**. Elle figure dans le fichier PDF du thésaurus.

Lexique

CD : un **candidat descripteur** (CD), ou candidat, est un terme nouveau ou pas encore introduit dans le thésaurus. On le crée avec un statut provisoire, avant que l'usage ne permette de décider s'il faut en faire un descripteur qui sera introduit alors seulement dans un champ sémantique et hiérarchisé.

CS : un **champ sémantique** (CS) est un regroupement de descripteurs relevant d'un même domaine, hiérarchisés du plus générique au plus spécifique, et présentés dans l'ordre alphabétique.

DE : un **descripteur** (DE) est un concept ou "mot-clé" destiné à indexer. Il apparaît en majuscules dans le thésaurus.

EP : un **employé pour** (EP) désigne le synonyme d'un descripteur. Il apparaît en minuscules et en italiques dans le thésaurus.

Dans certains thesaurii, le terme de **non descripteur** (ND) est employé pour désigner les EP.

EM : un **employer** (EM) désigne le descripteur qui doit être employé à la place d'un synonyme.

Formulaire de **filtre**: formulaire d'argumentation pour proposer qu'un candidat ou candidat descripteur (CD) change de statut et devienne descripteur (DE).

Liste annexe : liste simple non hiérarchisée de descripteurs nécessaires à l'indexation mais ne relevant d'aucun champ sémantique du thésaurus.

Mots-outils : termes nécessaires à l'indexation, ne pouvant relever d'un seul champ sémantique, et sans lien hiérarchique entre eux : ils sont placés dans une liste annexe.

NA : une **note d'application** (NA) précise l'utilisation du descripteur pour la/le documentaliste et éclaire l'usager sur le sens dans lequel il est employé. Ce n'est pas une définition du terme mais son « mode d'emploi ». Certaines NA expriment l'historique d'un descripteur.

Non descripteur : voir EP

TA : un **terme associé** (TA) est un descripteur voisin d'un autre par le sens, mais qui ne relève pas du même champ sémantique.

Terme relais : terme qui n'est pas un descripteur, qui ne peut donc pas servir pour indexer, dont l'objet est de permettre de hiérarchiser correctement plusieurs descripteurs pour lesquels un terme générique n'existe pas. Il apparaît entre accolades et en majuscules dans le thésaurus.

TG : un **terme générique** (TG) est un concept permettant de regrouper un ou plusieurs concepts plus spécifiques. C'est un terme de niveau supérieur dans la hiérarchie.

TS : un **terme spécifique** (TS) désigne un sous-ensemble d'un concept plus général (TG). C'est un terme de niveau inférieur dans la hiérarchie.